



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Protéger les citoyens face aux pollutions chimiques et sonores des autoroutes

Question orale n° 205

Texte de la question

M. Vincent Jeanbrun appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur les nuisances environnementales persistantes engendrées par les tronçons des autoroutes A6 et A86 traversant les villes de L'Haÿ-les-Roses, Thiais, Fresnes, Chevilly-Larue et Rungis. Les nuisances environnementales constituent un enjeu majeur de santé publique. Parmi elles, les nuisances chimiques, telles que la pollution atmosphérique, sont particulièrement préoccupantes, causant plus de 40 000 morts par an en France. À cela s'ajoute une pollution sonore conséquente, notamment liée au bruit des infrastructures de transport et des activités urbaines, qui altère la qualité de vie des habitants. Face à ces nuisances, plusieurs demandes sont formulées par M. le député. D'une part, il est essentiel de mettre en place des mesures pour faire baisser les pollutions chimiques notamment par la mise en place de seuils concernant les microparticules. D'autre part, la reconnaissance de ce secteur comme « points noirs du bruit » doit être rétablie afin de permettre un financement adéquat pour l'installation de murs anti-bruit. Enfin, il est impératif de déployer des solutions efficaces et durables pour garantir un environnement plus sain et préserver la santé des populations exposées.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Jeanbrun](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 205

Rubrique : Pollution

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mars 2025](#)